



Licence Sciences sociales, économiques et politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences sociales, économiques et politique. 2013, Rectorat de Paris. hceres-02036746

HAL Id: hceres-02036746

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036746>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences sociales, économiques et
politique

de l'Institut Catholique de Paris

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement : Institut Catholique de Paris

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences sociales, économiques et politiques

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140005846

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Institut Catholique de Paris, Faculté des Sciences Sociales et Économiques, 21 rue d'Assas, 75006 PARIS.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Sciences sociales, économiques et politiques* se déroule sur trois années après le baccalauréat. Durant chacun des six semestres, la formation est composée de quatre unités d'enseignement (UE). Trois UE dispensent des enseignements en sociologie, en économie et en science politique. La quatrième UE de chaque semestre est consacrée à des matières complémentaires : anglais, histoire, droit ou éthique ainsi qu'à la préparation d'un projet personnel et professionnel de l'étudiant. Formation généraliste et pluridisciplinaire, la licence mention *Sciences sociales, économiques et politiques* conduit les diplômés à poursuivre leurs études à l'Institut Catholique de Paris (ICP), en école de commerce ou bien à l'université dans des champs diversifiés : sociologie, ressources humaines, développement durable, journalisme et communication.

La formation, proposée aux lycéens en filière sélective sur le système d'Admission post-bac (APB) accueille un peu plus d'une centaine d'étudiants en première année. Le taux de réussite est compris entre 80 % et 95 %. Chaque année, deux directeurs d'études assurent le suivi et le conseil des étudiants de la promotion. La majorité des enseignements se déroule sous la forme de cours magistraux, les travaux dirigés représentent en moyenne 27 % du volume horaire des enseignements. En troisième année, plusieurs cours sont dispensés en anglais, les étudiants peuvent réaliser une mobilité à l'étranger dans l'un des établissements partenaires de l'ICP dans 33 pays.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La Faculté des Sciences Sociales et Economiques (FASSE) de l'Institut Catholique de Paris (ICP) propose une évolution sensible de la licence mention *Sciences sociales, économiques et politiques*. L'accroissement du volume horaire de la formation permet de consolider l'approche pluridisciplinaire du diplôme en sociologie, économie et science politique.

Au cours de la formation, les travaux sur projet, un rapport de stage et l'organisation d'un grand oral en fin de 3^{ème} année de licence attestent d'une pluralité des modes d'évaluation des étudiants et favorisent l'acquisition de compétences d'analyse et de synthèse à l'écrit aussi bien qu'à l'oral. La pratique des langues étrangères est largement promue : 192 heures de cours sont assurées en anglais et les étudiants étudient une deuxième langue vivante. La FASSE développe également des programmes de mobilité pour un grand nombre d'étudiants (40 % de la promotion des L2 en 2011-2012).

L'atelier des sciences humaines proposé aux étudiants, pour réaliser des projets en équipe, représente une démarche originale de mise en application des enseignements pluridisciplinaires où ils peuvent développer leur compétence de manière polyvalente.

L'équipe pédagogique responsable de la mention est bien structurée (1 responsable et 6 directeurs d'études) et travaille sous l'autorité du Doyen et de la Directrice du Conseil des licences.

Le positionnement pluridisciplinaire de la formation semble parfois se limiter à la juxtaposition de différents champs de la discipline. Ainsi, les unités d'enseignement (UE) d'économie s'élargissent aux sciences de gestion (ressources humaines, marketing) et à la fiscalité. Les UE de sociologie développent des approches essentiellement thématiques telles que la sociologie des religions, de la famille, de la culture, des inégalités : la progression pédagogique dans les enseignements n'est pas visible. Les UE de spécialisation visant à renforcer l'une des trois disciplines phares de la mention restent trop limitées (72 heures sur les trois derniers semestres) pour renforcer les qualifications dans l'une de ces disciplines.

Certaines connaissances et compétences transversales aux disciplines principales sont absentes de la formation. Seules 18 heures de travaux dirigés en techniques quantitatives sont programmées sur les trois années de licence. Cette particularité a pour conséquence de ne pas offrir aux étudiants la possibilité de maîtriser une partie importante des outils d'analyse en économie et en sociologie. En conséquence, la qualité scientifique des travaux (rapport d'études, dossiers) qui leur sont demandés risque de rester en deçà des exigences attendues pour poursuivre dans des masters spécialisés.

Au demeurant, le dossier reste assez lacunaire sur les poursuites d'études. Les mentions de master dans lesquels poursuivent les diplômés ne sont pas renseignées, y compris lorsque les diplômés poursuivent dans les masters de la FASSE. Alors que plus de la moitié des diplômés s'orientent ensuite vers d'autres universités, le manque d'informations transmises ne permet pas une lecture précise de leur devenir, des diplômés qu'ils préparent et de leur réussite éventuelle dans la poursuite d'études.

Les débouchés professionnels visés par la licence sont peu explicites dans le dossier qui mentionne des grands secteurs d'activité (humanitaire, journalisme, communication). La fiche RNCP est plus précise et fournit des exemples de professions censées être accessibles avec la licence. Certains de ces débouchés professionnels ne sont pas immédiats après l'obtention de la licence (cadre catégorie A de la fonction publique, conseiller en gestion de patrimoine, assistant parlementaire).

Si le taux de réussite est élevé (entre 80 % et 95 %) et le taux d'abandon nul, les informations sur l'orientation et le dispositif d'aide à la réussite apparaissent parcellaires. Les critères de sélection à l'inscription des étudiants ne sont pas justifiés dans le dossier. Cette sélection contribue pourtant à l'affichage de bons résultats et limite le dispositif d'aide à la réussite des étudiants durant le cursus. Ainsi, les méthodes de travail universitaire sont limitées à 14 heures de travaux pratiques au premier semestre de L1. Le suivi de la promotion par deux directeurs d'études chaque année ne peut difficilement faire figure de tutorat.

L'encadrement académique de la mention reste en deçà des diplômes nationaux. La moitié seulement des intervenants devant les étudiants sont docteurs.

Enfin, la communication sur le diplôme est exclusivement tournée en amont vers les candidats potentiels à sélectionner. La valorisation du diplôme pour les diplômés n'existe pas.



- Points forts :
 - Acquisition de compétences pré-professionnelles (stage, rapport, atelier des sciences humaines).
 - Bon dispositif de préparation à la mobilité internationale des étudiants (cours en anglais, LV2, large réseau de partenaires à l'étranger).
 - Diversité des modes d'évaluation écrite et orale des étudiants.
- Points faibles :
 - Insuffisance de la progression des enseignements au cours du cursus.
 - Absence de spécialisation dans au moins une des disciplines de la licence pour préparer l'accès à des masters spécialisés.
 - Lacunes de la formation en méthodes quantitatives pour la sociologie et l'économie.
 - Manque de précisions sur les débouchés professionnels et les poursuites d'études des diplômés.
 - Contribution insuffisante des enseignants-chercheurs à la formation.
 - Informations parcellaires sur le dispositif d'aide à la réussite des étudiants tout comme sur les critères et la justification de la sélection des étudiants à l'entrée en licence.

Recommandations pour l'établissement

Le projet pédagogique de la mention gagnerait en cohérence si une réelle spécialisation par discipline intervenait au sein des parcours de L3.

Les compétences transversales dans les sciences sociales (statistiques, base de données, programmation par exemple) devraient être renforcées pour permettre une plus forte progression du niveau des enseignements et une meilleure lisibilité des débouchés professionnels.

La collecte d'informations sur le devenir des diplômés devrait être poursuivie et prise en compte dans le pilotage de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



Le Recteur

R.299.13

Paris, le 15 avril 2013

Evaluation 2013 de la Licence de Sciences Sociales et Economiques de l'ICP : observations.

Nous prenons acte et acceptons les remarques de fond et de forme qui ont été formulées par la Commission AERES concernant le dossier et la formation. Ces remarques nous paraissent justifiées et nous mettrons en œuvre les propositions formulées.

Nous nous proposons en premier lieu de mieux valoriser la progressivité de nos enseignements et allons continuer d'améliorer à la fois l'interdisciplinarité et les voies de spécialisation propres à ce cursus. Nous précisons que les cours relatifs aux compétences transversales (méthodologie du travail universitaire, analyse et utilisation des médias, techniques quantitatives appliquées aux sciences économiques et sociales) seront approfondis dans le cadre des travaux dirigés de chaque discipline.

Concernant le nombre d'enseignants-chercheurs insérés dans les équipes pédagogiques, une politique de recrutement est en cours à la FASSE en vue d'augmenter progressivement le nombre d'universitaires (professeurs et maîtres de conférences des universités publiques, docteurs qualifiés par le CNU) au sein de notre équipe pédagogique.

Pour ce qui est de la visibilité et la valorisation de nos diplômes, nous avons commencé à y travailler dès cette année, notamment par l'organisation d'un Forum ICP-entreprises, qui a permis aux étudiants de mieux se projeter dans leur avenir professionnel et a contribué à faire connaître nos formations à de potentiels recruteurs. Nous prévoyons d'améliorer et de renforcer les dispositifs de ce type à l'avenir.

Enfin, afin de renforcer les informations concernant le devenir de nos étudiants, nous avons récemment mis en place un système de suivi, dont nous n'avons pas les résultats au moment de la rédaction du rapport. Nous sommes désormais en mesure de fournir des données représentatives concernant le devenir de nos étudiants, à partir de la promotion 2012.

Philippe BORDEYNE